



Atelier « Spin-off et filiation »

6 mars 2018 – Cercle de Wallonie - Animé par **Yves Jongen**, Chief Research Officer chez IBA.

Yves Jongen, né le 27 octobre 1947 à La Louvière, est Ingénieur électronicien de formation avec une certification complémentaire en sciences nucléaires.

Il est l'auteur de plus d'une douzaine de brevets et de plus de 200 publications dans le domaine des accélérateurs de particules.



Après avoir co-dirigé le Centre de recherches sur les cyclotrons à Louvain-la-Neuve, il a fondé [Ion Beam Applications](#) (IBA) en 1986. *Chief Research Officer* au sein de l'entreprise, il est membre du comité exécutif.

Président du Pôle MecaTech, pôle de l'ingénierie mécanique au sein de Plan Marshal, il est également membre de la Classe « Technologie et Sciences » de l'Académie royale des sciences, ainsi que membre du conseil scientifique de l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN).

Contact : yves.jongen@iba-group.com

Il faut noter la belle représentativité des participants à cet atelier : chercheurs, professeurs, interfaces universitaires ou hautes écoles, représentants de spin-offs créées, investisseurs, services publics.

L'atelier a commencé par un partage d'expériences de Mr Jongen sur les circonstances et les conditions de création de la société spin-off IBA.

Les débats ont conduit à trois conclusions majeures :

- **La mise en place d'une collaboration win-win entre la spin-off et l'institution est incontournable**

Cette collaboration win-win se situe à plusieurs niveaux.

Premièrement, l'ensemble des différents acteurs a admis que le regard des universités sur les créations de spin-offs a fortement évolué. Au départ, les autorités académiques exigeait que « l'image » de l'institution ne soit pas ternie par le développement d'une activité économique.

Finalement, force est de constater qu'actuellement, les institutions attendent prioritairement un retour profitable mais, surtout rentable dès la création d'une spin-off démontrant que l'association entre le symbole universitaire et l'entreprise en développement a moins d'importance. Il est dès lors nécessaire de retrouver un nouvel équilibre entre ces visions.

Pour la spin-off, l'ancrage universitaire peut être positif ou négatif. Il est à la fois synonyme de reconnaissance scientifique de pointe mais peut aussi présenter la commercialisation d'un produit pouvant être moins mature.

La discussion a également évoqué le problème des « fausses spin-offs » qui sont apparentées à des « comptoirs de vente » pour le laboratoire. Elles ont ni l'ambition, ni la volonté de croître. Le vrai moteur doit absolument être la volonté de créer une réelle valeur ajoutée avec un réel objectif de croissance.

La mise en place d'une juste rémunération de la PI en tenant compte des besoins de la spin-off et de l'investissement de l'institution

La personne issue du monde académique à l'origine de la création de la spin-off se retrouve souvent dans une situation délicate lorsqu'elle est confrontée à un dilemme : être académique mais avoir un rôle actif dans la société. Elle est tiraillée entre la volonté de croissance de sa spin-off et les intérêts de son laboratoire. Cette position est inconfortable lorsque les négociations au niveau de la gestion de la propriété intellectuelle sont engagées.

Le constat final est lié à l'objectif premier de la mise à disposition de financements publics par le SPW-Recherche pour soutenir le développement de Spin-off qui est de créer des emplois qualifiés en Région wallonne et pas uniquement alimenter par un retour financier quelconque vers les universités.

Parmi les trois missions des universités et hautes écoles qui sont l'enseignement, la recherche et le service à la société, la nécessité de revaloriser cette dernière

Il y a une réelle demande pour une définition précise par les pouvoirs publics du rôle des universités et des hautes écoles dans le développement économique de la région.

Une solution est de repositionner le rôle de service à la société des universités et notamment en le valorisant dans la carrière des chercheurs. Il existe encore trop de cas où lorsqu'un chercheur veut créer une activité économique, sa place dans le laboratoire change et tend à devenir inconfortable. Cette position devient même gênante car, encore trop souvent, les institutions ne valorisent pas suffisamment le temps passé sur ce type de projet au niveau de la formation académique du chercheur.